



Philippe Juvin

Député des Hauts-de-Seine

Rapporteur général - Commission des Finances

Réf : PJ/20263108-01

Paris, le 31 août 2026,

Mesdames, Messieurs, candidats à l'élection présidentielle,

Je m'adresse à vous en votre qualité de candidats déclarés à l'élection présidentielle. À moins d'un an de cette échéance, notre pays s'apprête à entrer dans une période décisive pour l'avenir de ses finances publiques.

Quelle que soit l'issue du scrutin, le prochain Président de la République et la majorité qui l'accompagnera auront à mettre en œuvre la loi de finances pour 2027, puis à élaborer le premier budget du quinquennat. Ces choix dépasseront largement le seul cadre budgétaire : ils détermineront la trajectoire financière de la Nation et, avec elle, sa capacité à préserver sa souveraineté et à préparer l'avenir.

Vous savez que l'élection présidentielle constitue le grand moment de notre vie démocratique. C'est le moment où les décisions difficiles peuvent être prises, parce que la légitimité populaire conférée au vainqueur lui donne la force politique pour les assumer.

C'est pourquoi, en ma qualité de rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et dans un esprit républicain et impartial, j'ai souhaité m'adresser à l'ensemble des candidats déclarés, sans distinction d'appartenance ni de sensibilité, afin de connaître leur vision du redressement de nos comptes publics et les engagements qu'ils seraient prêts à prendre devant les Français. Cette démarche est au service d'une seule cause, la clarté du débat démocratique.

Vous connaissez les constats dressés par la Cour des comptes dans son rapport publié le 25 juin dernier : ils sont préoccupants et nous obligent collectivement.

Si le déficit public s'est réduit en 2025, cette amélioration repose principalement sur des hausses de prélèvements obligatoires et non sur une maîtrise durable de la dépense. Dans le même temps, les perspectives de croissance se sont dégradées et les incertitudes qui pèsent sur notre environnement économique demeurent importantes.

La dynamique de notre dette publique et de sa charge constitue désormais une contrainte majeure pour l'action publique. La dette dépasserait 3 600 milliards d'euros dès 2026, soit près de 119 % du PIB, et la charge des intérêts, proche de 78 milliards d'euros cette même année, pourrait franchir le seuil des 100 milliards avant la fin de la décennie. Une part croissante de nos ressources est appelée à financer le coût de l'endettement plutôt que l'école, la santé, la sécurité ou la transition écologique. Aucun projet politique, quel qu'il soit, ne peut prospérer sur ce terrain-là.

La Cour souligne enfin que le retour sous les 3 % de déficit demeure difficile - voire impossible - à atteindre. Les hypothèses de croissance retenues apparaissent optimistes, tandis que nombre des économies annoncées ne sont, à ce stade, ni suffisamment documentées ni sécurisées. Dans ces conditions, elle appelle à définir une trajectoire pluriannuelle réaliste, crédible et fondée sur des réformes structurelles.

Le rapport de la mission sur la transparence des finances publiques, publié en juillet dernier, vient compléter et préciser ce constat. À politique inchangée, le déficit public atteindrait 5,9 % du PIB dès 2027 et 6,8 % en 2030, tandis que la dette publique dépasserait 130 % du PIB à cet horizon. La charge des intérêts atteindrait, quant à elle, 124 milliards d'euros en 2030, et nous expose dès aujourd'hui, en l'absence de mesures, à un risque de correction brutale des marchés. Face à cette trajectoire, la mission estime qu'un ajustement de l'ordre de 126 milliards d'euros d'ici 2032 serait nécessaire pour stabiliser le ratio de dette publique, en tenant compte de sa dérive tendancielle. Elle souligne qu'un effort porté à 160 milliards d'euros permettrait de constituer une marge de sécurité afin de faire face à une nouvelle crise économique. Surtout, le rapport souligne la nécessité d'engager cet effort dès 2027. En l'absence d'un tel effort dès la première année du quinquennat, la dette publique atteindrait 125,9 % du PIB en 2032.

Dans ce contexte, il me semble que le débat présidentiel gagnerait à offrir aux Français une vision claire et sincère des engagements budgétaires de chacun. Nos compatriotes sont lucides : ils savent que les promesses n'ont de valeur que si elles sont soutenables. Leur dire la vérité sur l'état de nos comptes et sur les marges de manœuvre réellement disponibles, c'est les respecter.

Aussi serais-je honoré de connaître votre position sur quelques questions déterminantes et je me propose de la transmettre aux membres de la commission des finances :

- les objectifs que vous vous fixez en matière de redressement des finances publiques, s'agissant du déficit, de la dette et de la trajectoire pluriannuelle permettant de restaurer notre crédibilité financière ;
- les réformes structurelles que vous envisagez sur les dépenses et les recettes ;
- votre stratégie fiscale, tant en matière de prélèvements obligatoires que de niches fiscales et sociales ;
- les priorités que vous retiendrez pour le premier projet de loi de finances du prochain quinquennat, ainsi que les arbitrages qu'elles impliquent ;
- les instruments de gouvernance budgétaire que vous souhaiteriez mettre en place pour garantir le respect de la trajectoire annoncée et renforcer la transparence de nos finances publiques.

Les réponses que vous voudrez bien m'adresser contribueront aux travaux de la commission des finances et seront portées à la connaissance de ses membres dans le respect de la même exigence d'impartialité à l'égard de l'ensemble des sensibilités politiques. Elles participeront, j'en suis convaincu, à éclairer le débat public sur l'un des enjeux majeurs du débat présidentiel.

Je me réjouis de vous lire prochainement et reste à votre disposition pour vous rencontrer, avec mon équipe, si vous le souhaitez.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe Juvin
Député des Hauts-de-Seine
Rapporteur général - Commission des Finances